

Tous les partenaires sociaux, syndicaux et patronaux, ont signé à l'automne 2003 l'ANI, l'accord national interprofessionnel, qui refonde la formation continue. Tous les parlementaires ont voté, en 2002, la partie du texte de loi « de modernisation sociale » qui créait la VAE, la validation des acquis de l'expérience.

Deux points à propos de ces textes nous obligent à nous interroger. Tout le monde approuve mais les unanimités sont parfois suspectes et personne n'a demandé leur avis aux acteurs de la formation initiale. D'ailleurs ni Luc Ferry ni son prédécesseur Jack Lang n'ont publié le moindre communiqué. Or les deux dispositifs « impactent », comme on le dit vilainement, l'Ecole.

Dominique de Calan, délégué général adjoint de l'UIMM (union des industries et des métiers de la métallurgie), juge cet accord national interprofessionnel « révolutionnaire », notamment parce qu'il consacre le fait que « tout le monde est désormais convaincu qu'on ne peut pas former quelqu'un contre son gré ». L'employeur et le salarié doivent en effet s'entendre sur la formation. Voilà qui pourrait donner des idées aux lycéens.

Accessoirement l'ANI condamne les contrats de qualification, qui ressortissent officiellement à la formation continue, mais qui étaient devenus une voie de formation pour beaucoup de jeunes, et que les GRETA de l'Éducation nationale connaissent bien.

Quant à la VAE, elle induit un renversement de perspective. Un jury peut accorder un diplôme au seul vu d'un CV. Il est vrai que ce n'est pas un CV classique, mais un véritable dossier, dont la constitution est longue. Il n'empêche. Ce n'est plus l'enseignant qui détient le savoir, le transmet (à un groupe classe, un groupe de stagiaires, un amphithéâtre), et en contrôle l'acquisition, vérifiant la capacité de chacun à reproduire les termes et les gestes. C'est l'individu qui devient le porteur du savoir qu'il a acquis par des moyens qui lui sont propres. Cela ne remet-il pas en cause à la fois la position du maître et le caractère collectif du savoir ?

Enfin, si l'on peut acquérir un diplôme tout en gagnant sa vie dans une entreprise, certaines universités, certains lycées même, n'ont-ils pas du souci à se faire ?

Pascal BOUCHARD



Groupes de liaison, de réflexion et de propositions

Journée d'études au Palais du Luxembourg

Mardi 3 février 2004

La formation

tout au long de la vie :

faux consensus et vrais défis

en partenariat avec

les CEMEA

le CRAP – *Cahiers pédagogiques*

la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

la ligue de l'enseignement

la fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public

et en association avec l'AEF

É D U C A T I O N E T D E V E N I R

Président : José FOUQUE

Secrétaire Général : Yves ROLLIN - Lycée St Charles - 5, rue Guy Fabre - 13003 Marseille

Tél : 04 91 08 20 50 - 04 91 08 20 51 - Fax : 04 91 08 20 61 - *email* : yrollin@yahoo.fr

Trésorier : Jean-François DELPORTE - Collège Jean Zay - Rue du 11 Novembre - 76770 LE HOULME

Fiche de pré inscription

NOM :

Prénom :

Fonction :

A quelle association appartenez-vous ? **E&D**

Adresse personnelle :

.....

.....

Téléphone : Fax :

Inscription par retour SVP : délai d'envoi entrée sénat

Fiche à renvoyer avec un chèque de 40 euros libellé à l'ordre de

"Education & Devenir"

à l'adresse suivante :

Secrétariat Général E&D

Lycée St Charles

5, rue Guy Fabre - 13003 Marseille

Tél : 04 91 08 20 50 - 04 91 08 20 51 - Fax : 04 91 08 20 61

Email : yrollin@yahoo.fr

*La capacité d'accueil de la salle du Sénat étant limitée, votre inscription ne sera **définitive** qu'à réception de votre **carton d'invitation**.*

E&D - CEMEA - Le CRAP - FCPE - la ligue de l'enseignement - PEEP

La formation tout au long de la vie : faux consensus et vrais défis

Matin

9h. Accueil

Les procédures de vérifications du palais du Luxembourg sont très strictes ; nous vous demandons d'être punctuels et de vous munir d'une pièce d'identité ainsi que de votre carton d'invitation.

9h30. Ouverture, José FOUQUE, Président d'E&D.

10h. Conférence, Paul OLRV, professeur au CNAM

11h. Table ronde et débat avec la salle, animée par Pascal BOUCHARD avec

- M. ARIBAUD, Chargé de mission sur la VAE au Ministère de l'Éducation nationale,
- Robert BARON, la ligue de l'enseignement,
- Bernard PRADAT, CEMEA.

- deux témoins : Nicole CRUSELAR, diplômée par validation des acquis de l'expérience,
Un membre de jury de VAE

- Dominique de CALAN, Délégué général adjoint de l'UIMM,
- Régis REGNAULT, représentant de la CGT,

Déjeuner

Après-midi

14h15. Débat entre deux personnalités politiques, animé par Pascal BOUCHARD.
(Personnalités pressenties Marie-Noëlle LIENEMANN, parti socialiste et René-Paul VICTORIA, UMP).

15h30. Conférence, Jean-Pierre BOUTINET,
Professeur à l'université catholique de l'ouest. (Sous réserve)

16h30. Clôture des travaux, José FOUQUE.

E&D - CEMEA - Le CRAP - FCPE - la ligue de l'enseignement - PEEP